

Equilibres et Populations

Siège social : 6 rue de la Plaine 75020 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Equilibres et Populations relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

EQUILIBRES ET POPULATIONS

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Dons mécénat, subventions d'exploitation » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fractions de subventions non encore employées à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le moral et financier) et dans les autres documents adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Compte tenu de la réception tardive des éléments juridiques et financiers, le délai de communication des documents aux associés, prévu à l'Article 9 des statuts n'a pu être respecté.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

**EQUILIBRES ET
POPULATIONS**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2018

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Courbevoie, le 18 octobre 2019,

Le commissaire aux comptes
Mazars SPCC



Laurent CHAVANE
Associé

**EQUILIBRES ET
POPULATIONS**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2018

Annexe au rapport :

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EQUILIBRES & POPULATIONS

Association loi 1901

6, rue de la Plaine
75020 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2018

Sommaire

Bilan – Actif	1
Bilan - Passif	2
Compte de résultat en liste	3
Annexes aux comptes annuels	5
<i>Présentation de l'association</i>	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Préambule</i>	5
<i>Changement de règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bilan</i>	6
<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	6
<i>Dettes et créances en devises</i>	6
<i>Subventions à recevoir</i>	6
<i>Fonds Dédiés</i>	6
<i>Provisions pour risques et charges</i>	6
<i>Produits constatés d'avance</i>	6
<i>Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat</i>	7
<i>Dons mécénat, subventions d'exploitation</i>	7
<i>Dons issus d'appel à la générosité du public</i>	7
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</i>	7
<i>Impôts sur les bénéfiques - Fiscalité</i>	7
<i>Compléments d'information relatifs au Bilan</i>	8
<i>Produits constatés d'avance</i>	10
<i>Compléments d'information relatifs au compte de résultat</i>	11
<i>Ventilation des ressources d'exploitation</i>	11
<i>Autres informations relatives au compte de résultat</i>	11
<i>Autres informations</i>	11
<i>Rémunération des dirigeant·e·s</i>	11
<i>Effectif moyen</i>	11
<i>Engagement en matière de pensions et retraites</i>	11
<i>Valorisation du bénévolat et des contributions en nature</i>	11
<i>Détails des postes concernés par le chevauchement d'exercice</i>	12

Bilan – Actif

ACTIF (en euros)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	5 944	4 065	1 880	1 201
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	93 355	63 551	29 804	28 730
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 540		18 540	24 018
TOTAL (I)	117 839	67 616	50 223	53 949
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	869		869	32 985
Autres créances	860 423		860 423	172 890
Valeurs mobilières de placement	3 095 105		3 095 105	2 824 768
Disponibilités	80 588		80 588	99 264
Charges constatées d'avance	10 455		10 455	7 489
TOTAL (II)	4 047 440		4 047 440	3 137 396
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	4 165 279	67 616	4 097 662	3 191 346

Bilan - Passif

PASSIF (en euros)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves Fonds propres . Fonds associatifs sans droit de reprise . Ecart de réévaluation . Réserves . Report à nouveau . Résultat de l'exercice Autres fonds associatifs . Fonds associatifs avec droit de reprise . Apports . Legs et donations . Résultats sous contrôle de tiers financeurs . Ecart de réévaluation . Subventions d'investissement sur biens non renouvelables . Provisions réglementées . Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I)	502 407	314 202
Provisions pour risques et charges		6 522
TOTAL (II)	0	6 522
Fonds dédiés . Sur subventions de fonctionnement . Sur autres ressources		
TOTAL (III)	2 858 071	2 625 996
Dettes Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés Autres Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	737 184	244 626
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	4 097 662	3 191 346
Engagements reçus Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre Engagements donnés		

Compte de résultat en liste

Présenté en Euros

Rubriques	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- Biens		
- Services		68 600
Montant net du chiffre d'affaires		68 600
Dont exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	852 152	4 297
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	12 718	
Cotisations	560	500
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	845 271	1 274 483
Autres produits (hors cotisations)	1 604 319	3 520 070
Produits d'exploitation	3 315 020	4 867 950
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 858	7 131
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	686 796	1 143 532
Impôts, taxes et versements assimilés	50 908	41 564
Salaires et traitements	733 669	647 006
Charges sociales	294 816	258 004
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 331	12 883
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions sur exploitation		6 522
Engagement à réaliser des ressources affectées	1 077 347	2 625 996
Autres charges	261 039	2
Charges d'exploitation	3 129 765	4 742 637
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	185 255	125 313
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
- Excédent ou déficit transféré (III)		
- Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 536	10 337
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	220	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	10 755	10 337

Rubriques/ Compte de résultat suite	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2	
Différences négatives de change	3 059	74
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	3 060	74
RÉSULTAT FINANCIER	7 695	10 263
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	192 950	135 575
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 050
Produits exceptionnels sur opérations en capital	610	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	610	4 050
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 163
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 979	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	2 979	3 163
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 369)	887
Impôt sur les bénéfices	2 376	2 329
TOTAL DES PRODUITS	3 326 385	4 882 337
TOTAL DES CHARGES	3 138 180	4 748 203
BÉNÉFICE OU PERTE	188 205	134 133

Evaluation des contributions volontaires en nature

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Répartition par nature de ressources		
Bénévolat		28 500
Prestations en nature		16 225
Dons en nature		
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES		44 725
Répartition par nature de charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		(16 225)
Personnel bénévole		(28 500)
MONTANT TOTAL DES EMPLOIS		(44 725)

Annexes aux comptes annuels

Présentation de l'association

Depuis 1993, Equipop combine mobilisation sociale et politique, ingénierie de projet, assistance technique et construction de partenariats pour améliorer les droits et la santé des femmes et des filles dans le monde.

La vision portée par l'association est un monde où toutes les femmes et filles voient leurs droits respectés, y compris leurs droits sexuels et reproductifs, et ont la possibilité de participer activement à un développement humain juste et durable.

Sa mission se décline en trois volets complémentaires :

- **Impulser** des dynamiques de changement social au plus près des territoires,
- **Mobiliser** les responsables politiques et les citoyen-ne-s pour créer un environnement institutionnel et juridique plus favorable,
- **Accompagner** les partenaires au développement en renforçant leurs capacités d'intervention.

Règles et méthodes comptables

Préambule

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 097 662 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 188 205,12 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les comptes annuels de l'association Equilibres & Populations pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été établis conformément au référentiel ANC n° 20106-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général et au règlement CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et des fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Changement de règles et méthodes comptables

Aides octroyées par l'association aux partenaires organisations de la société civile

Les aides octroyées par l'association aux partenaires organisations de la société civile étaient, jusqu'en 2017, comptabilisées dans la rubrique de charges d'exploitation « autres services extérieurs » dans le compte 623500 « Publicité, publications relations publiques ».

Ces aides, correspondant davantage à des subventions accordées par l'association, sont enregistrées à partir du présent exercice dans le compte 657000 « subventions versées par l'organisme » dans la rubrique de charges d'exploitation « Autres charges ».

Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bilan

Amortissements de l'actif immobilisé

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Dettes et créances en devises

Conformément au plan comptable les dettes et créances libellées en devise et plus particulièrement en dollars sont réévaluées au 31 décembre en fonction du dernier cours de change connu. Les soldes bancaires de trésorerie sont converties au 31 décembre selon le dernier cours de change connu.

Subventions à recevoir

Les produits des subventions de fonctionnement sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre les encaissements reçus et le montant des produits constatés est comptabilisée en subvention à recevoir.

Fonds Dédiés

Les subventions de fonctionnement et les contributions financières et dons octroyés à l'association avec des conditions d'emploi sont gérés en comptabilité analytique font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

La quote-part des contributions financières et dons incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur autres ressources », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, prorata temporis. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat

Dons mécénat, subventions d'exploitation

L'association perçoit, d'institutions privées, des fonds destinés à financer les actions sur le terrain et le fonctionnement courant. Les fonds reçus sont comptabilisés en « autres produits ».

Les fonds affectés à des opérations particulières sont gérés en analytique et sont appréhendés au prorata de l'avancement, c'est-à-dire proportionnellement aux dépenses engagées rapportées au budget total. Par différence, les sommes non employées sont portées en fonds dédiés. Lors de l'engagement des dépenses, les fonds dédiés à ces dépenses sont repris en proportion.

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance ». La fraction de la subvention d'exploitation affectée à un projet et non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources affectées ».

Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés.

Dons issus d'appel à la générosité du public

Le montant des dons issus d'appel à la générosité du public constaté à la clôture de l'exercice n'excède pas le seuil prévu par la loi. L'association n'est donc pas tenue d'établir un compte d'emploi des ressources.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Impôts sur les bénéfiques - Fiscalité

L'association en tant qu'organisme à but non lucratif n'est pas fiscalisée exceptée sur certains revenus financiers pour lesquels le taux de l'impôt sur les sociétés est de 24%.

Compléments d'information relatifs au Bilan

Actif immobilisé	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	4 051	1 894		5 944
Immobilisations corporelles	84 064	16 169	6 878	93 355
Immobilisations financières	24 018		5 478	18 540
TOTAL	112 133	18 062	12 357	117 839

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation Dotations	Diminutions Reprises	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 850	1 215		4 065
Immobilisations corporelles	55 334	12 116	3 899	63 551
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	58 184	13 331	3 899	67 616

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	5 944	4 065	1 880	de 1 à 3 ans
Aménagements, agencements divers	1 302	1 228	74	de 4 à 8 ans
Véhicules	12 554	9 117	3 438	de 3 à 5 ans
Matériels de bureau et informatique	68 553	44 241	24 132	de 2 à 8 ans
Mobilier	10 946	8 965	1 981	de 6 à 10 ans
TOTAL	99 299	67 616	31 684	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	18 540		18 540
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	869	869	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	326	326	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfiques			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers	729 985	729 985	
Débiteurs divers	130 112	130 112	
Charges constatées d'avance*	10 455	10 455	
TOTAL	890 287	871 747	18 540

*Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	115 053
Disponibilités	10 536
TOTAL	125 589

Etat des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de :	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice (au 31/12/2018)	Année de perception des fonds
Subventions d'exploitation					
AFD-Projet Alliance Droits et Santé (2016-2018)	58 065	58 065	0	0	
OOAS-Projet Démographie et santé sexuelle et de la reproduction - DEMSAN (2017-2021)	40 704	40 704	62 894	62 894	2018
SCAC-Amplifier la Voix des Figures et Associations Féministes en Afrique de l'Ouest (2017-2018)	30 000	30 000	0	0	
AFD-"Change Lab": Developing CSOs capacities for a more powerful Family Planning advocacy in West Africa - Agence Française de développement (2018-2021)	0	0	108 237	108 237	2018
Mairie Paris-Projet de coopération AIMF - FBMG - Ville de Paris à Abidjan dans le Domaine de la Planification Familiale - Mairie de Paris (2018-2019)	0	0	7 909	7 909	2018
Sous-total Subvention d'exploitation	128 769	128 769	179 041	179 041	
Contributions financières d'autres organismes					
BMGF-Projet Alliance Droits et Santé (2016-2018)	335 609	335 609	0	0	
MSI -Projet pilote d'expérimentation de la délégation des tâches dans le domaine de la planification familiale au Burkina Faso (2016-2018)	1 030	1 030	0	0	
PALLADIUM (<JHSPH<BMGF)-Projet Advance Family Planning 3 (2016-2018)	14 229	14 229	0	0	
HEW-Catalysing social and political change for West African Women and Girls by developping CSO's leadership (2017-2022)	2 146 359	365 634	0	1 780 725	2017
RAES-C'est la Vie! +- Conduite des actions communautaires - RAES (Réseau africain pour l'éducation à la santé) (2018-2020)	0	0	5 289	5 289	2018
RAES- Educasso - Education Complète à la Sexualité (2018-2020)	0	0	12 936	12 936	2018
GATES-"Change Lab": Developing CSOs capacities for a more powerful Family Planning advocacy in West Africa - BMGF (2018-2021)	0	0	758 674	758 674	2018
ASMADE- Renforcement du plaidoyer en DSSR/PF des adolescentes et jeunes d'Afrique de l'Ouest francophone - ASMADE (<AMPLIFY CHANGE) (2018-2020)	0	0	3 947	3 947	2018
TDF- Let's Change - Terre Des Femmes (2018-2020)	0	0	115 517	115 517	2018
LUSH-Concours d'éloquence 15 déc 2018 / illustrer le livre de plaidoyer - LUSH France (2018-2019)	0	0	1 943	1 943	2018
Sous-total Contributions financières d'autres organismes	2 497 226	716 502	898 306	2 679 031	
Ressources liées à la générosité du public					
Sous-total Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	
Total	2 625 996	845 271	1 077 347	2 858 071	

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation/ Dotations	Utilisées/Reprises	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	6 522		6 522	0
TOTAL	6 522		6 522	0

La provision pour risques d'un montant de 6 522€, constatée à la clôture de l'exercice 2017 et concernant des dépenses du projet AFD-Protéger la Prochaine Génération (2015-2018), a été reprise. Les dépenses concernées ont finalement été jugées éligibles par le financeur, l'Agence Française de Développement.

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 005	52 005		
Personnel et comptes rattachés	66 034	66 034		
Sécurité sociale et autres organismes	77 377	77 377		
Impôts sur les bénéfices	2 376	2 376		
Autres impôts, taxes et assimilés	10 083	10 083		
Autres dettes	120 328	120 328		
Produits constatés d'avance	408 980	408 980		
TOTAL	737 184	737 184		

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts . & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	32 233
Dettes fiscales & sociales	95 175
Autres dettes	5 715
TOTAL	133 123

Produits constatés d'avance

Composition des produits constatés d'avance au 31/12/2018 :

Bailleur	Projet	Montant
Organisation Ouest Africaine de la Santé	DEMSAN	102 677
Agence Française de Développement	Change Lab	219 612
Agence Française de Développement	Protéger la Prochaine Génération	86 690
	Total	408 980

Compléments d'information relatifs au compte de résultat

Ventilation des ressources d'exploitation

Les ressources d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Nature des ressources d'exploitation	Montant HT	%
Prestations de services : expertise spécifique non-lucrative*		
Subventions d'exploitation	852 152	34,68%
Autres produits :		
Collecte et dons (mécénat)	1 603 148	65,25%
Dons particuliers	1 130	0,05%
Adhésions	560	0,02%
Divers	41	0,00%
TOTAL	2 457 031	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Autres informations

Rémunération des dirigeant·e·s

Au titre des informations prévues à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations versées au 3 plus haut cadres ou dirigeant·e·s de l'association s'élèvent à 152 303 € hors frais et charges remboursés sur justificatifs. Les membres du bureau ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Effectif moyen

Au titre de l'exercice, l'effectif moyen total en équivalent temps plein (ETP) est de 24,64. Cet effectif moyen total se décompose comme suit : 11,74 ETP au bureau de Paris et de 12,90 ETP au bureau de Ouagadougou dont 4,67 expatriées en équivalent temps plein.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc aux dispositions de la convention collective Bureaux d'études techniques SYNTEC.

Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Cependant les indemnités de fin de carrière à verser peuvent être évaluées à 33 848 €. Les premiers départs à la retraite devraient intervenir en 2029.

Valorisation du bénévolat et des contributions en nature

En 2018 l'association a bénéficié :

De l'appui de bénévoles pour l'organisation et la tenue du stand d'Equipop au festival Solidays (juin 2018).
De l'appui de bénévoles, médiateur·rices du changement, dans le cadre du projet Let's change.

Du fait du caractère ponctuel et ad hoc de ces interventions celles-ci ne peuvent être valorisées de manière fiable. D'autre part, la nature et l'importance des contributions volontaires en nature ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association.

Détails des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Divers produits. à recevoir (468700)</i>	115 053
TOTAL	115 053

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
<i>Intérêts cour. à recevoir (518700)</i>	10 536
TOTAL	10 536

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constat. d'avance (486100)</i>	10 455
TOTAL	10 455

Charges à payer = 133 123

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn. Factures non parvenues (408100)</i>	32 233
TOTAL	32 233

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov./congés payés et rtt (428200/428300)</i>	62 995
<i>Prov charges / congés payés et rtt (438200/438300)</i>	25 684
<i>Charg.fis./ congés payés et rtt (448200/448300)</i>	6 496
TOTAL	95 175

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges a payer(468600)</i>	5 715
TOTAL	5 715

